

Déploiement des initiatives de réduction de la déforestation et émergence de dynamiques territoriales dans la province de la Tshopo en République Démocratique du Congo

Eliezer Majambu, Moïse Tsayem Demaze, Denis Jean Sonwa, Symphorien Ongolo et Benoît Mertens

Volume 22, numéro 2, septembre 2022

Aménagement territorial et protection de l'environnement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1100939ar>

DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.38724>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Majambu, E., Tsayem Demaze, M., Sonwa, D. J., Ongolo, S. & Mertens, B. (2022). Déploiement des initiatives de réduction de la déforestation et émergence de dynamiques territoriales dans la province de la Tshopo en République Démocratique du Congo. *VertigO*, 22(2), 1–33.
<https://doi.org/10.4000/vertigo.38724>

Résumé de l'article

La Tshopo est une des premières provinces de la République Démocratique du Congo (RDC) à être sélectionnée, en 2011, pour la mise en oeuvre des projets de Réduction des Émissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+). Depuis lors, cette province offre l'opportunité d'analyser la mise en oeuvre des initiatives de réduction de la déforestation pour comprendre comment la REDD+, élaborée au niveau international et mise à l'agenda au niveau national à Kinshasa pour le compte de la RDC, est déployée concrètement sur le terrain à travers des projets de réduction de la déforestation. Cet article décrypte le processus de diffusion et de sélection des sites de mise en oeuvre des projets en RDC en général et dans la province de la Tshopo en particulier. Il décrit et analyse également la mise en oeuvre des activités estampillées REDD+ et les dynamiques territoriales qui en découlent. En mobilisant les concepts de diffusion et implémentation des politiques (policy diffusion and implementation), de dynamiques territoriales, ainsi que l'analyse de documents officiels, les enquêtes par entretien et les observations directes sur le terrain, nous montrons que la diffusion de la REDD+, de l'arène nationale à l'arène locale dans la Tshopo, a été l'initiative de la Coordination nationale REDD+ (CN-REDD), appuyée financièrement par les partenaires extérieurs. La sélection des sites considérés comme « points chauds » de la déforestation a été une étape cruciale du processus de diffusion. En plus des projets pilotes REDD+, les sites sélectionnés ont accueilli les projets intégrés REDD+ (PIREDD). Les résultats de nos investigations montrent que dans la Tshopo, les activités réalisées dans le cadre des PIREDD+ sont en rapport avec l'aménagement du territoire, la gouvernance, l'agriculture, l'afforestation et la restauration des paysages. Ces activités font émerger des dynamiques territoriales caractérisées par des changements d'occupation du sol et des velléités d'appropriation ou de réappropriation foncière. Les dynamiques émergentes sont néanmoins soumises à de fortes contraintes : lenteur et retard dans la réalisation des projets, courte durée des projets, absence d'innovations liée au fait que les projets s'apparentent aux initiatives classiques de développement qui n'ont pas, par le passé, fait la preuve de leur efficacité. Les contraintes identifiées révèlent des dysfonctionnements qui ont pour effet de réduire l'enthousiasme des acteurs locaux, avec le risque de compromettre le succès de la lutte contre la déforestation à travers les projets REDD+.

Déploiement des initiatives de réduction de la déforestation et émergence de dynamiques territoriales dans la province de la Tshopo en République Démocratique du Congo

Eliezer Majambu, Moïse Tsayem Demaze, Denis Jean Sonwa, Symphorien Ongolo et Benoît Mertens

Introduction

- 1 La déforestation et les autres changements d'affectation des terres contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre, et par ricochet, au réchauffement de la planète (GIEC, 2019). Dans le bassin du Congo, la déforestation et la dégradation des forêts sont souvent associées à l'expansion des activités agricoles de subsistance. Elles sont par ailleurs concentrées autour des zones densément peuplées et/ou celles proches des routes et des marchés urbains (Mayaux et al., 2013 ; Megevand et al., 2013).
- 2 La République Démocratique du Congo (RDC), dont les forêts couvrent près de 67% du territoire national et représentent environ 47% du Bassin forestier d'Afrique centrale, est le pays de la région où le taux annuel de déforestation est non seulement le plus élevé (1,46%), mais aussi en augmentation permanente (Dalimier et al., 2022 ; Tyukavina et al., 2018). Cette situation est due notamment au fait qu'en RDC, environ 70% de la population dépend quasi exclusivement de la forêt pour l'alimentation, la production agricole ou l'approvisionnement en bois-énergie indispensable à la cuisson des aliments (MEDD, 2018a).

- 3 À l'échelle internationale, la RDC a été l'un des premiers pays, au sein de la coalition des pays de forêts tropicales humides (Rainforest coalition), à soutenir la mise en place du dispositif REDD+ (Ehrenstein, 2014). Cette initiative vise la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts. Lancée en 2009, la phase de préparation de la candidature de la RDC à la REDD+ a été suivie par son adhésion à deux des principaux programmes, respectivement celui des Nations unies (ONU-REDD) et celui de la Banque mondiale, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (Forest carbon partnership facility – FCPF). Cette adhésion a donné lieu au déploiement des initiatives de réduction de la déforestation sur le territoire national. Ces initiatives sont englobées dans l'expression « projets REDD+ ». Pour le gouvernement congolais, la mise en œuvre des projets REDD+ vise deux objectifs spécifiques : améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et réduire l'impact des activités économiques et de la pression démographique sur les forêts dans les zones à forte pression de conversion, tout en réduisant la pauvreté des communautés locales (Windey, 2020 ; FONAREDD, 2016). La réalisation de ces objectifs nécessite le déploiement des projets REDD+ surtout dans les zones rurales où vivent environ 70% de congolais dont les activités principales de survie ont un lien avec la déforestation et la dégradation du couvert forestier (Mariteuw et Franks, 2019).
- 4 De nombreuses études ont déjà analysé divers aspects de la REDD+ en RDC (Pham et al., 2021 ; Reyniers, 2021 ; Kengoum et al., 2020 ; Aquino et Guay, 2013). À notre connaissance, très peu d'études se sont penchées sur la REDD+ au niveau local, c'est-à-dire dans les sites où des projets et des activités de réduction de la déforestation sont mis en œuvre. Les études qui se sont intéressées à cette dimension locale de la REDD+, que nous qualifions aussi de territoriale, car s'insérant dans des espaces appropriés par des populations pour leurs activités de subsistance, ont été menées principalement dans trois provinces de la RDC : l'ex-grand Équateur, la Tshopo et le Mai Ndombe. Dans l'ex-grande province de l'Équateur, ces études ont exploré respectivement les causes de la déforestation dans les sites pilotes REDD+ (Samndong et al., 2018), la participation communautaire dans les projets pilotes REDD+ (Samndong, 2018 ; Stiem et Krause, 2016), l'insécurité foncière dans laquelle sont mis en œuvre des projets REDD+ (Samndong et Vatn, 2018), et la problématique du genre dans la gouvernance forestière. Par contre, dans le Mai Ndombe, les études conduites ont analysé l'agroforesterie comme dispositif de gestion durable des terroirs, et les logiques foncières locales face à la REDD+ sur le plateau Batéké, dans le territoire Sud Kwamouth (Reyniers, 2019 ; Reyniers et al., 2016). Dans la Tshopo, les recherches effectuées ont donné lieu à la cartographie et à l'analyse des récits de représentation et de production de l'espace dans lequel des projets REDD+ sont mis en œuvre (Windey, 2020).
- 5 Le présent article procède à une description et à une analyse complémentaire aux études précédentes. À ce titre, il comble un manque de connaissances relatives au déploiement des projets REDD+ de l'arène nationale à Kinshasa vers l'arène locale, dans la Tshopo. Au-delà des connaissances sur le déploiement et la mise en œuvre des projets à l'échelle locale, l'article apporte des connaissances sur les dynamiques territoriales qui en découlent. Les principales questions ayant guidé la présente recherche sont les suivantes : dans quelles conditions la REDD+, en tant que nouvelle politique de réduction de la déforestation en RDC, est déployée dans la province de la Tshopo ? Comment le déploiement de la REDD+ de l'arène nationale à Kinshasa jusqu'au terrain dans la Tshopo s'est-il effectué ? De quelle manière les sites de mise en œuvre

des projets REDD+ ont-ils été sélectionnés ? Comment la mise en œuvre de ces projets contribue-t-elle ou pas à la transformation des modes de gouvernance territoriale et fait-elle émerger des dynamiques socio-spatiales dans la Tshopo ? Les réponses à ces questions ont permis de structurer la description et l'analyse en trois objectifs : i) décrypter le processus de diffusion de la REDD de l'arène nationale à l'échelle provinciale dans la Tshopo ; ii) décrire le processus d'identification et de sélection des sites de mise en œuvre des projets ou initiatives REDD+ ; iii) analyser le processus de mise en œuvre des activités REDD+ et les dynamiques territoriales qui en résultent.

- 6 À la suite de cette introduction, nous présentons notre cadre théorique et conceptuel, la méthodologie que nous avons utilisée pour la collecte et l'analyse des données, et les résultats analytiques apportant des réponses aux questions posées. Une discussion est ensuite proposée en comparant les résultats de cette étude avec ceux obtenus ailleurs. Enfin, dans la conclusion, nous soulignons les résultats clés et nous ouvrons des perspectives pour d'éventuelles recherches ultérieures.

Cadre théorique et conceptuel

- 7 Le cadre théorique et conceptuel utilisé dans cette étude est fondé sur le concept de diffusion et implémentation des politiques (policy diffusion and implementation) d'une part, et sur le concept de dynamique territoriale d'autre part. Le concept de diffusion des politiques (policy diffusion) a été développé comme outil d'analyse du cycle d'adoption et de diffusion d'une politique publique de l'État central vers des entités sous nationales ou décentralisées (Stone, 2012).
- 8 La diffusion est définie comme le processus par lequel une politique ou une initiative innovante est partagée ou transmise par des canaux au fil du temps au sein d'un système social (Berry et Berry 1999, cités par Stone, 2012). La diffusion décrit ainsi la tendance à l'adoption successive ou séquentielle d'une action publique, une initiative ou un programme (Stone, 2012). Ce cadre théorique et conceptuel est souvent mobilisé pour comprendre la manière dont une politique ou une initiative innovante est diffusée à l'intérieur des frontières d'un État et/ou à des échelles sous-nationales (Porto de Oliveira et Pimenta de Faria, 2017).
- 9 Le recours à ce cadre théorique et conceptuel est approprié au regard de l'organisation politico-administrative de la RDC qui fait des provinces des entités régionalisées, c'est-à-dire des unités administratives considérées comme à cheval entre une organisation politique de type décentralisation et un régime de type fédéraliste. Notons aussi que la focalisation sur la diffusion des politiques au sein des frontières d'un État constitue un des éléments de démarcation entre la diffusion de politiques (policy diffusion) et le transfert de politiques (policy transfer). Ce dernier concept permet de mieux décrire le processus à travers lequel la connaissance des politiques, des dispositions administratives, des institutions et des idées produites dans un contexte politique particulier est utilisée ailleurs (Azatyan, 2017 ; Dumoulin et Saurugger, 2010 ; Dolowitz et Marsh, 2000 ; Rose, 1991).
- 10 La diffusion et le transfert des politiques sont souvent l'œuvre d'une diversité d'acteurs, impliquant notamment les hauts fonctionnaires nationaux, les fonctionnaires affiliés à des agences internationales, les organisations non gouvernementales nationales et transnationales, les chercheurs ou des communautés épistémiques (Porto de Oliveira et Pimenta de Faria, 2017 ; Benson, 2009 ; Lhawang

Ugyel et Daugbjerg, sans date), mais aussi des consultants privés. Toutefois, pour mieux adresser la dimension avérée ou utopique du succès d'un processus de diffusion des politiques publiques dans le secteur environnemental en particulier, il est nécessaire d'examiner minutieusement le processus de leur mise en œuvre (implementation). Cette dernière étant « l'ensemble des opérations qui permettent aux programmes et projets d'atteindre leurs bénéficiaires » (Alexander, 1985, p. 413). En utilisant ce concept, nous faisons une distinction entre la mise en œuvre et l'étude de l'impact des programmes ou projets. L'étude de l'impact recherche les retombées positives ou négatives d'une politique ou d'un programme plusieurs années après la phase de mise en œuvre. Car une politique ou un programme de réforme peut être efficacement mis en œuvre, sans pour autant avoir un impact substantiel pour diverses raisons, dont les dysfonctionnements pouvant survenir lors des phases de problématisation ou de mise à l'agenda (Van meter et Van Horn, 1974). Or, la phase de mise en œuvre des projets analysés dans cette étude n'est pas encore clôturée. Dans ce contexte, le concept de dynamique territoriale nous paraît tout à fait complémentaire, dans une optique de continuité analytique, du concept de diffusion et de mise en œuvre des politiques (policy diffusion and implementation).

- 11 Mobilisé essentiellement par des géographes et par des spécialistes de sciences régionales, le concept de dynamique territoriale est intrinsèquement associé à une des notions clés en géographie : le territoire. Pour les géographes, le territoire est généralement défini comme étant l'appropriation d'un espace par des catégories d'acteurs (populations, entreprises, institutions étatiques) qui exercent leur autorité sur cet espace. Les activités mises en œuvre dans ces territoires par les catégories d'acteurs engendrent des changements ou des modifications qui font émerger des dynamiques socio-spatiales, institutionnelles, ou économiques. Pour les sciences régionales, les dynamiques territoriales, analysées souvent en lien avec l'analyse de la gouvernance territoriale (Rey-Valette et al., 2014 ; Leloup et al., 2005), sont définies comme étant les répercussions spatiales de la mise en rapport des acteurs et des actions qu'ils déploient dans un espace (Colletis-Wahl et al., 2008). Le concept de dynamique territoriale suggère que des changements peuvent survenir dans l'occupation du sol et modifier la configuration de l'espace à la suite de velléités d'appropriation ou de réappropriation de cet espace, notamment lorsque de nouvelles activités ou de nouvelles infrastructures sont mises en œuvre pour le développement ou pour l'exploitation et la valorisation des ressources du territoire. Le recours au concept de dynamique territoriale nous paraît par conséquent indiqué pour une analyse portant sur des activités nouvellement implantées et /ou en émergence dans un espace, en s'intéressant à leur nature, aux acteurs impliqués et à leur potentiel impact sur le territoire au sens géographique (Bel, 2009). Nous proposons donc d'analyser le processus de mise en œuvre des projets REDD+ dans la Tshopo sous le double prisme de la diffusion et de la mise en œuvre des politiques (policy diffusion and implementation) et des dynamiques territoriales.

Méthodologie

Présentation du terrain de recherche et justification de son choix

- 12 La province de la Tshopo est située dans la partie nord-est de la RDC. Avec une superficie de 199 567 kilomètres² et Kisangani comme chef-lieu, la Tshopo est la plus

vaste des provinces de la RDC depuis le découpage territorial de 2015 (Ndeke Zamba et Tamidribe Tanyobe, 2018). Elle est située à cheval sur l'Équateur entre les latitudes 2°N et 2°S et les longitudes 21°24' et 28°2'E. Administrativement, elle est subdivisée en sept territoires (Bafwasende, Banalia, Basoko, Isangi, Opala, Ubundu, et Yahuma). Ces 7 territoires sont, à leur tour, subdivisés en 58 secteurs et chefferies. La Tshopo est limitée à l'est par les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Maniema, à l'ouest par celle de Mongala, au nord par celles du Haut-Uélé et Bas-Uélé, au sud par la province de la Tshuapa et au sud-est par celle de Sankuru (Omasombo Tshonda et al., 2020). Elle est caractérisée par un climat équatorial de type Af (climat tropical humide sans saison sèche) de la classification de Köppen. Les précipitations annuelles dans la Tshopo varient de 1 800 à 2 000 millimètres. Les températures restent relativement élevées au courant de l'année, se situant entre 23 et 32° Celsius.

- 13 Sur le plan démographique, la population de la Tshopo en 2018 était estimée à environ 6 300 000 habitants (Ndeke Zamba et Tamidribe Tanyobe, 2018). Du point de vue économique, la Tshopo est une province à vocation agricole (Sonwa et al., 2020). L'agriculture y est de type traditionnel de subsistance et commerciale, avec pour principales cultures le riz, le manioc, le palmier à huile, les bananes, le caféier, les légumes, l'hévéa. L'économie de la province est soutenue tant par les entreprises de production d'huile, à l'instar de BUSIRA LOMAMI, que par celles d'exploitation forestière. Ces dernières étaient au nombre de 6 en 2018, possédant au total 14 concessions forestières (MEDD, 2018b). L'exploitation artisanale du bois est l'un des secteurs clés de l'économie locale avec une forte proportion utilisée sous forme de bois-énergie. Elle est essentiellement destinée à la consommation locale. Dans la Tshopo se trouvent également deux concessions de conservation forestière appartenant à la société Jadora. Celles-ci servent de base à des projets REDD+ de vente de carbone. Par ailleurs, l'exploitation de certains minerais tels que l'or et le diamant y est intense.
- 14 Les activités économiques exercées dans la province ont un réel impact sur le couvert forestier. Selon Global forest watch (GFW), de 2001 à 2020, la province de la Tshopo a perdu 622 000 hectares de forêts primaires humides. Cette déforestation est en hausse, car pour la seule année 2020, GFW révèle que la superficie des forêts naturelles perdue dans la province est de 115 000 hectares contre un gain de 249 000 hectares pour la période allant de 2001 à 2012. Au regard de la perte du couvert végétal initial, le gain enregistré, correspondant à une reconquête forestière, est à relativiser du fait qu'il s'agit surtout de reboisement, avec une faible capacité d'absorption du dioxyde de carbone (CO₂).
- 15 Le choix porté sur la Tshopo est justifié par le fait qu'elle est l'unique province de la RDC dans laquelle deux projets intégrés REDD+ (PIREDD) sont simultanément mis en œuvre en guise de réponse à la perte du couvert végétal. Le premier PIREDD est financé par la Banque africaine de développement (BAD) grâce à un don du Programme d'investissement pour la forêt (PIF) de la Banque mondiale. Ce don concerne trois projets constitutifs du programme REDD+ intégré dans le bassin de Mbuji-Mayi, Kisangani et Kananga (PIREDD/MBKis). Pour la seule province de la Tshopo, le budget de ce projet s'élève à 10,4 millions de dollars (BAD, 2013). De manière générale, ce projet vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de la déforestation et de la dégradation des forêts tout en contribuant à la réduction de la pauvreté des populations locales. Spécifiquement, ce projet devrait permettre : (i) la clarification de la sécurité foncière, (ii) l'appui à la gestion durable des forêts, (iii) la promotion des

alternatives à l'agriculture itinérante sur brûlis, et l'appui au développement des activités agricoles et forestières (BAD, 2013).

- 16 Le deuxième PIREDD quant à lui, fait partie du programme intégré REDD+ oriental qui couvre trois provinces (Tshopo, Bas Uélé et Ituri) issues du démembrement de l'ancienne province orientale. Financé par le Fonds national REDD (FONAREDD) à travers une subvention d'un programme d'aide multilatérale initié en 2015 par la Norvège – l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), ce projet vise deux objectifs spécifiques : l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et la réduction de l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts. Pour atteindre ces objectifs, un volume financier de 6,5 millions de dollars est destiné à l'exécution du projet dans la province de la Tshopo (FONAREDD, 2016). Dans la Tshopo, la mise en œuvre des activités liées à ce projet bénéficie de l'appui du programme de mise à l'échelle de la planification familiale (PROMIS-PF) financé simultanément par la Norvège et le FONAREDD. L'objectif ultime des interventions de ce programme est de réduire les effets de la croissance démographique non planifiée sur la déforestation (FONAREDD, 2018). Cette particularité de la Tshopo en fait un terrain de prédilection pour l'étude des dynamiques territoriales engendrées par la mise en œuvre des PIREDD.

Collecte et analyse des données

- 17 Comme illustré dans le Tableau 1, les données utilisées dans cette étude ont été collectées suivant une logique multi échelle. Cette dernière a consisté en la réalisation d'entretiens qualitatifs, entre janvier et mai 2021, à Kinshasa (capitale de la RDC), à Kisangani (chef-lieu de la provinciale de la Tshopo) et dans plusieurs entités administratives concernées par les projets REDD+ mis en œuvre et étudiées dans le cadre de la présente recherche. Les entretiens ont aussi eu lieu dans des villages bénéficiaires des projets REDD+. À Kinshasa, les entretiens ont été réalisés entre autres avec des responsables de la coordination nationale de la REDD+ en RDC, les responsables du FONAREDD et du Groupe de travail climat REDD rénové (GTCR-R). À Kisangani ainsi que dans les secteurs et les villages, les entretiens ont été conduits avec des responsables administratifs et politiques, notamment du ministre provincial chargé de l'environnement, les points focaux du GTCR-R, les partenaires locaux d'exécution, les responsables des comités locaux de développement. Le PIREDD/MBKis couvre les sites de Lubuya Bera (arrière-pays de Kisangani), Bengamisa (Territoire de Banalia), Yaleko (Territoire d'Opala) et la réserve de Masako. Les entretiens (individuels et collectifs) et les observations in situ ont eu lieu à Lubuya Bera et à Bengamisa en raison de leur accessibilité.
- 18 Le PIREDD Oriental (Tshopo) est mis en œuvre dans 6 des secteurs faisant partie des territoires suivants : Bafwasende, Ubundu et Isangi. Dans le premier territoire, sur 2 secteurs ciblés par le projet (Bakundumu et Bekeni- Kondolole), nous avons sélectionné et réalisé des entretiens et observations dans celui de Bekeni-Kondolole situé à plus de 145 km de Kisangani. Deux raisons justifient ce choix : l'accessibilité de ce secteur et la disponibilité des moyens financiers. Dans ce secteur, sur 6 terroirs villageois concernés par le projet, trois ont été sélectionnés. Il s'agit des villages Baego, Basugo et Baliko. Dans le territoire d'Ubundu, des entretiens (individuels et de groupe) ainsi que des observations ont été réalisés dans deux villages : Babagulu et Banakanuke (secteur de

Bakumu Mandombe). Pour ce qui est du territoire d'Isangi, 3 des 6 secteurs et chefferies ciblés par le PIREDD Oriental (Tshopo) ont fait l'objet de nos enquêtes. Il s'agit spécifiquement des secteurs de Turumbu et Babelo ainsi que de la chefferie de Kombe. Dans ces trois entités, les observations et entretiens (individuels et de groupe) ont porté sur les activités mises en œuvre dans les villages Yalungu, Yaselia Lilanda, Yabaondo, Yawenga, Itenge-Bas, Yabongengo, Yalosambo et Yalosuna. Les Photos 1 et 2 illustrent le déroulement des entretiens dans quelques villages.

Photo 1. Entretiens avec le chef et membres de groupement de Bakumu Mandombe/Ubundu (Eliezer MAJAMBU, AVRIL 2021)



Photo 2. Entretiens avec le président et membres du CLD de Yaselia/Isangi (Eliezer MAJAMBU, Avril 2021)



- 19 De plus, la figure 1 ainsi que le Tableau 1 présentent respectivement les sites enquêtés au niveau local et les acteurs avec qui les entretiens ont été réalisés.

Figure 1. Sites enquêtés dans la province de la Tshopo

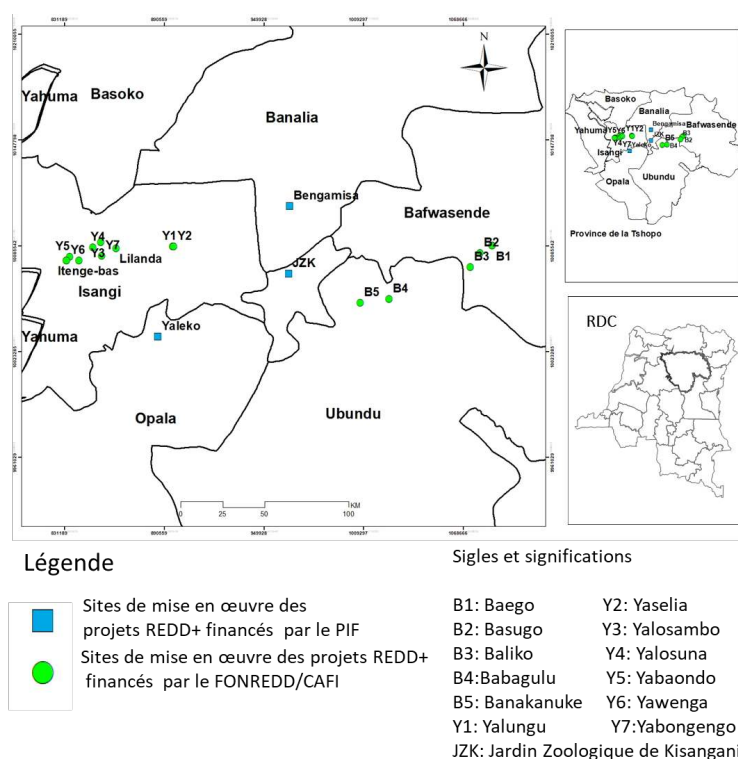


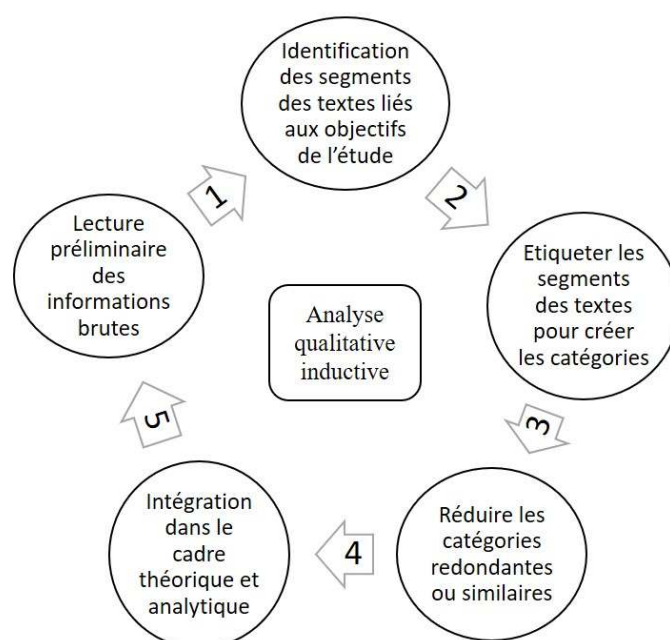
Tableau 1. Liste des acteurs interviewés

Catégories d'acteurs et leurs institutions d'appartenance		Qualité des acteurs interviewés	Nombre d'entretiens	Code attribué
Étatiques/nationaux	Coordination nationale REDD (CNREDD); Fonds national REDD (FONAREDD); Unité de coordination du Programme pour l'investissement forestier (UC-PIF); le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)	Coordonnateur, Coordonnateur adjoint, Conseiller Technique, Expert suivi et évaluation, Négociateur climat	8	Acteurs étatiques Nationaux (AEN 30-11-2020 ; 18-03-2021
	OSCE	Conseil de défense de l'Environnement par la légalité et la traçabilité (CODELT), Groupe Thématique Climat REDD Rénové (GTCR-R), Bureau de veille sur la gouvernance des ressources naturelles (BVGRN)		OSCN- 20-11-2020
Étatiques/provinciaux	Coordination provinciale à l'environnement, Ministère Provincial de l'environnement, Coordination PIREDD-MBKIS	Coordonnateur provincial à l'environnement, Ministre Provincial de l'environnement, Coordinateur PIREDD-MBKIS,	6	Acteurs Etatiques Provinciaux (AEP) 06-01-2021 ;
	OSCE	Action pour le Droit de l'Environnement et la Restauration des Ecosystèmes (ADRE), GTCR-R antenne provinciale ; Organisation Congolaises des Ecologistes et Amis de la Nature (OCÉAN) ; Tropenbos-RDC		OSCP 07-01-2021 ; 10-05-2021
Étatiques	Chefferie de Kombe (Isangi), Secteurs de Babelota (Isangi), Bekeni Kondolole (Bafwasende), Inspection d'agriculture et Superviseur, Projet PIREDD Isangi, Comité local d'orientation (CLOD-Isangi), Yalungu, Yaselia et Lilanda	Chefs de secteurs et de groupement, inspecteur d'agriculture, Moniteurs agricoles, Présidente du comité local d'orientation, superviseur du PIREDD-Tshopo	10	Acteurs étatiques locaux AEL 27-04-2021 ; 12-05-2021

OSCE	Point focal du GTCR-R à Isangi Comité de Développement Local (CLD) ; Caritas Isangi			OSCL 28-04-2021 ; 15-01-2021 ; 12-05-2021
Total			24	

- 20 Après les entretiens sur le terrain, nous avons gardé contact avec la quasi-totalité des acteurs, ce qui nous a permis d'avoir un complément d'information chaque fois que le besoin se manifestait. Les entretiens conduits ont porté sur plusieurs sujets :
- la diffusion de la REDD+ de l'arène nationale à l'arène locale à Kisangani, puis dans les autres entités territoriales de la Tshopo ;
 - les acteurs ayant facilité cette diffusion et les moyens (techniques, humains et financiers) utilisés ;
 - le processus d'identification et de sélection des sites (territoires) de mise en œuvre des premiers projets REDD+ dénommés « projets REDD géographiquement intégrés » ;
 - les activités REDD+ en cours de réalisation dans les sites et les changements d'occupation du sol engendrés par ces activités.
- 21 Le traitement des données qualitatives issues des entretiens (individuels ou de groupe) a suivi le processus suivant (Figure 2) : lecture préliminaire des informations brutes, identification des segments des textes relatifs aux objectifs de l'étude, étiquetage des segments identifiés en vue de créer des catégories, réduction des catégories redondantes et intégration des segments des textes retenus dans le cadre théorique et analytique. Cette approche est préconisée par Blais et Martineau (2006), et également par Thomas (2006) pour des analyses qualitatives inductives. Les catégories créées sont codifiées pour garantir et renforcer l'anonymat des interviewés.

Figure 2. Analyse qualitative inductive. Adaptée de Thomas (2006)



Au-delà de ces données empiriques, nous avons aussi eu recours aux sources

documentaires, à travers la mobilisation et l'analyse des articles scientifiques, des rapports officiels relatifs aux projets REDD+ en RDC en général et dans la Tshopo en particulier.

- 22 Soulignons que les données quantitatives présentées dans cette étude concernent l'ensemble des sites des deux types de projets REDD+ mis en œuvre dans la Tshopo à l'exception des territoires de Bafwasende et Ubundu, faute d'accès aux informations pertinentes pour ces 2 territoires. Par ailleurs, les données quantitatives d'Isangi – un des trois territoires de mise en œuvre du projet intégré REDD+ (PIREDD - Tshopo) – utilisées dans cette étude proviennent des rapports mis à notre disposition par l'inspection territoriale de l'agriculture d'Isangi (ITAGRI). Le manque de données quantitatives du territoire de Bafwasende et de celui d'Ubundu n'a pas de conséquences notables pour cette étude dans la mesure où de tous les sites de mise en œuvre du PIREDD oriental dans la Tshopo, c'est le territoire d'Isangi qui en compte plus.

Résultats

Diffusion de la REDD+ de l'arène nationale à l'arène provinciale et locale : acteurs et moyens utilisés

- 23 Le processus de diffusion de la REDD+ dans la province de la Tshopo a été enclenché par l'atelier d'information organisé à Kisangani du 16 au 18 septembre 2009, à l'initiative de la Coordination nationale REDD+ ou CN-REDD (MECNT, 2010). Soutenu par le Groupe thématique sur la REDD+ (GTCR) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ce premier atelier organisé en province avait pour objectif de diffuser les principes préliminaires de ce nouveau mécanisme de lutte contre la déforestation dans lequel le gouvernement congolais venait de s'engager (OSCP 07-01-2021 ; OSCN- 20-11-2020). Les principales catégories d'acteurs ciblés étaient essentiellement les membres du gouvernement et du parlement provincial, l'administration publique provinciale, les organisations membres de la société civile provinciale, des universités (Université de Kisangani, l'Institut facultaire de Yangambi), la presse nationale et locale, ainsi que le secteur privé. C'est à cette occasion que les organisations provinciales membres de la société civile se sont constituées en GTCR provincial afin de porter la voix des communautés locales et des peuples autochtones dans le processus REDD+ (MECNT, 2010).
- 24 Un autre objectif de cette organisation était de créer une dynamique tant au niveau provincial que local afin de faire évoluer la REDD+ en impliquant davantage les acteurs locaux (OSCP 07-01-2021). Pour la CN-REDD, cette dynamique relevait plutôt du processus de décentralisation administrative et territoriale consacrée par la constitution et encadrée par la loi organique n°08/016 du 07 octobre 2008 (Constitution de la RDC, 2011). Dans cette optique, l'appropriation du processus REDD+ par les entités locales décentralisées passait par la création de points focaux REDD+, représentants de la CN-REDD en provinces, ce qui permettrait de renforcer l'implication des acteurs provinciaux et territoriaux dans la REDD+ (AEN-18-03-2021 ; OSCN- 20-11-2020).
- 25 Le rôle de ces points focaux était d'intervenir dans l'appui à l'élaboration de la stratégie nationale, en maintenant un lien avec les parties prenantes et la supervision des projets pilotes REDD+ (Kipalu et Mukungu, 2012). Cependant, la matérialisation de cette option était devenue un cheval de bataille des organisations tant nationales

qu'internationales. Au niveau national, c'est le GTCR qui portait ce combat. Alors qu'au regard du calendrier contenu dans la proposition du plan de préparation à la REDD+ (RPP) de la RDC, le déploiement des points focaux devrait intervenir avant décembre 2012 (MECNT, 2010). La prise de position du GTCR en particulier aurait pu être perçue comme une stratégie visant à faire obstacle aux velléités du ministère de l'Environnement de retarder le processus REDD+.

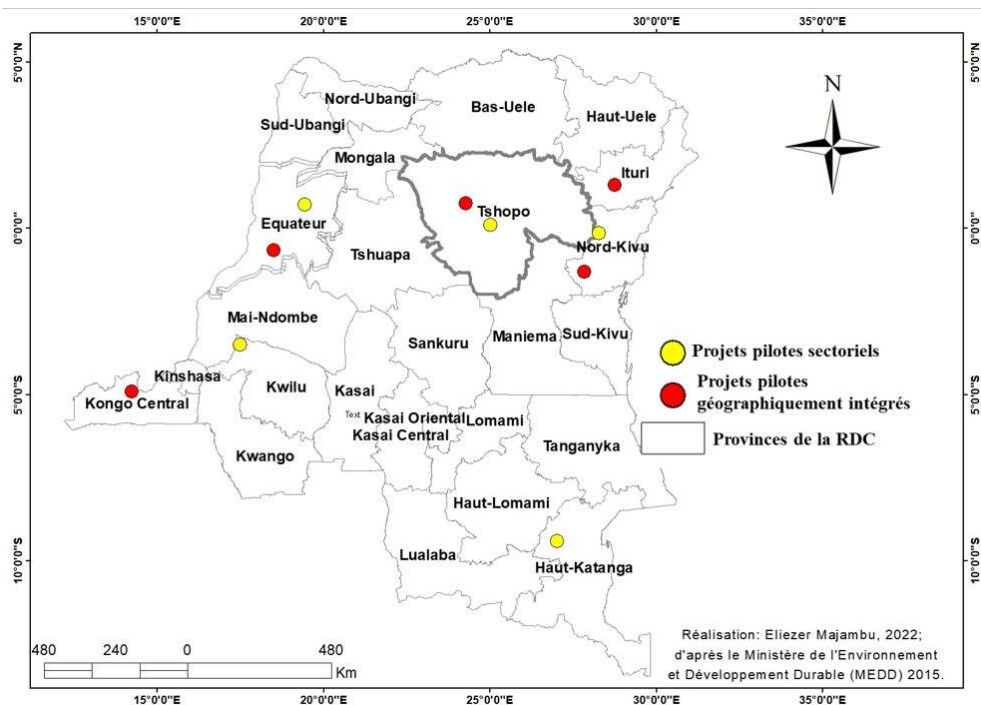
- 26 Car en septembre 2011, bien que traversant une période de turbulence liée aux querelles de positionnement de ses protagonistes, le GTCR publie le premier numéro de son magazine intitulé « Echos du GTCR ». Dans ce numéro, cette organisation plaide pour que la REDD+ soit ramenée aux communautés, son coordonnateur national de l'époque estimant que « cette interpellation est partie du constat selon lequel le gouvernement congolais est passé, dans bien de secteurs, maître du 'double langage', en produisant des discours officiels correspondant aux attentes et aux conditionnalités des bailleurs de fonds, discours souvent extrêmement éloignés des réalités de terrain » (GTCR, 2011, p. 3). La mission attribuée à ce magazine est de publier de manière régulière et crédible, la version analytique du processus REDD+ débarrassée de tout calcul politicien (GTCR, 2011). Hormis l'interpellation du GTCR, l'évaluation indépendante à mi-parcours réalisée en 2012 pour le compte du FCPF révèle qu'aucune des activités permettant l'ancrage des projets REDD+ au niveau provincial et local n'était réalisée (Hoefsloot, 2012). Peu après la publication de ce rapport en juin 2012, la coordination nationale REDD+ (CN-REDD) s'est activée dans la désignation et le déploiement de ses points focaux dans les 11 provinces qui constituaient la RDC (CN-REDD, 2013). Cet événement fut suivi de la publication par la CN-REDD, du calendrier qui prévoyait la production de la première version de la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC avant le 15 juillet 2012. Cette accélération du processus fut qualifiée par le GTCR de « précipitation injustifiée », d'autant plus que les coordinations thématiques n'avaient pas encore atteint le niveau de maturation pour ce faire. Pour se faire entendre, le GTCR décida, à travers une correspondance adressée au ministre de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme (MECNT), le 22 juin 2012, de suspendre sa participation aux travaux des coordinations thématiques. Cette décision donna lieu à des négociations entre le GTCR et le MECNT et leur permit de trouver un terrain d'entente qui conduisit à la poursuite du processus REDD+ au niveau national. La validation de la Stratégie-cadre nationale de la REDD+ au conseil des ministres de novembre 2012 permit de continuer le processus de diffusion du mécanisme REDD+ en RDC en général. Pour ce qui est de la Tshopo, alors ancien district de l'ex-province orientale, le gouvernement provincial organisa en 2015 à Kisangani, un atelier d'envergure nationale dénommé « université REDD+, première édition ». Ce forum était financé par le FCPF de la Banque mondiale, et bénéficiait de l'appui de la Commission européenne par le truchement du projet Forêts et changement climatique au Congo (FCCC). L'objectif de ce forum était d'accroître l'engagement et la participation active de l'ensemble des parties prenantes locales au processus REDD+. C'est au cours de ce forum qu'il avait été proposé la mise en place d'un mécanisme interne d'imposition, à l'image d'une taxe carbone, afin d'alimenter le fonds national REDD+ et de garantir ainsi sa totale indépendance. Malgré le caractère salubre de cette proposition, elle est restée lettre morte.
- 27 La commission européenne a largement contribué à la diffusion et au déploiement de la REDD+ dans la Tshopo à travers les financements des projets mis en œuvre en partenariat avec l'Université de Kisangani, et ce, depuis plus d'une décennie. En 2013,

alors que le discours sur la REDD+ montait en puissance dans les débats publics, la commission européenne a financé le Projet FCCC avec un budget de 14 millions d'euros (OFAC, 2018) et a confié sa mise en œuvre au Centre international pour la recherche forestière (CIFOR). À la fin du deuxième cycle de ce projet, un autre projet voit le jour sous la dénomination de FORETS (Formation, recherche et environnement dans la Tshopo). Le principal objectif de ces projets était de soutenir les efforts de renforcement des capacités et de recherche appliquée en RDC afin de réduire la déforestation et la dégradation des forêts dans la province de la Tshopo en particulier (CIFOR, 2013, 2018). Grâce à la formation diplômante organisée, ces projets ont permis, à travers des missions de recherche scientifique menée par les chercheurs et les étudiants dans différents territoires de la Tshopo, de diffuser les notions relatives à la REDD+ en mettant l'accent sur la problématique du changement climatique, plus accessible aux acteurs et relativement facile à expliquer dans les langues locales.

Identifier les zones à forte déforestation pour orienter la mise en œuvre des projets REDD+

- 28 Le processus d'identification et de sélection des sites de mise en œuvre des projets REDD+ a été lancé à l'issue des études exploratoires sur le potentiel REDD+ de la RDC (AEN-30-11-2020 ; 18-03-2021 ; OSCN-11-20-2020). Ces études ont permis de localiser les zones à forte déforestation et susceptibles de recevoir les projets REDD+. L'approche utilisée a consisté dans un premier temps, en la « représentation mur à mur ». Cette approche permet de visualiser les sites de déboisement à travers une carte qui représente un continuum de forêts tout en faisant figurer simultanément l'espace et le temps (Ehrenstein, 2014 ; MECNT et FCPF, 2012). Les informations visuelles de cette carte ont conforté les données disponibles sur l'évolution du couvert forestier sur la période 1990-2000, indiquant un taux de déforestation brut de l'ordre de 0,25% (Ernest et al., 2010). Le choix définitif des sites a été fait après la consolidation des données issues de diverses sources, notamment le document sur l'état des forêts à l'échelle du bassin du Congo (AEN-30-11-2020), et l'initiative FACET (Forêts d'Afrique centrale évaluées par télédétection) menée par l'Observatoire satellital des forêts d'Afrique centrale (OSFAC). La combinaison de ces différentes sources a permis de produire un atlas de la couverture forestière et du changement du couvert forestier en RDC pour la période 2000-2005-2010 (MECNT et FCPF, 2012). Cet atlas révèle que la déforestation et la dégradation forestière sont réparties de manière inégale sur le territoire national, et que les zones qui nécessitent une intervention rapide sont notamment celles en bordure de grandes villes (Kinshasa, Lubumbashi, Kananga), celles de la cuvette (Kisangani, Kindu), celles faisant partie de l'ex-grande province de l'Équateur, ainsi que la zone du Rift Albertin (Nord et Sud-Kivu). C'est sur la base des informations fournies par cet atlas que les premiers projets pilotes REDD+ ont été géographiquement répartis (Figure 3).

Figure 3. Répartition géographique des premiers projets pilotes REDD+ en RDC



Ils ont été portés respectivement par des organisations non gouvernementales nationales et internationales, et par le secteur privé. Approuvés en mai 2011 et clôturés en septembre 2016, ces projets ont été mis en œuvre avec les financements du Fonds forestier du bassin du Congo (FFBC), de l'UE et du secteur privé (MEDD, 2015). Ils avaient pour objectifs la promotion des pratiques d'utilisation durable du bois-énergie et des alternatives énergétiques au bois illégal, tout en améliorant les conditions de vie des communautés locales, producteurs et consommateurs du bois-énergie (Marien et al., 2013 ; WWF, 2013) d'une part, et la réduction de la déforestation à travers une approche intégrée prenant en compte la quasi-totalité des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, d'autre part. Dans l'ancien district de la Tshopo devenu province, seul le territoire d'Isangi avait été sélectionné comme site de mise en œuvre de ce projet. En principe, cette sélection répondait aux enjeux de déforestation que l'on retrouve dans ce territoire, à savoir une forte densité démographique, des conflits fonciers, un recul accéléré du couvert végétal à la suite de l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation illégale du bois. Cependant, 6 ans après la mise en œuvre de ce projet, et jusqu'en octobre 2022, aucune tonne de carbone n'avait été commercialisée. De plus, il est difficile d'identifier l'impact réel de ce projet tant sur le plan socio-économique que sur celui de la réduction de la déforestation. Comme le souligne Windey (2020), cette situation serait due en partie au processus de sélection des sites, lequel a davantage obéi à la logique des acteurs locaux suivant leurs intérêts plutôt qu'à la nécessité de réduire la déforestation.

- 29 Dans la perspective de couvrir un large espace de la RDC en projets REDD+, les données ayant servi au choix des sites des projets pilotes ont été complétées par d'autres. Il s'agit de celles issues des études qualitatives et quantitatives sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi que des données issues de la télédétection, couvrant la période de 2010 à 2014 (AEN-30-11-2020). Cette actualisation des données a permis de déceler de nouvelles zones de déforestation et d'en faire des

Figure 4. Répartition géographique des projets intégrés REDD+ (PIREDD) en octobre 2022

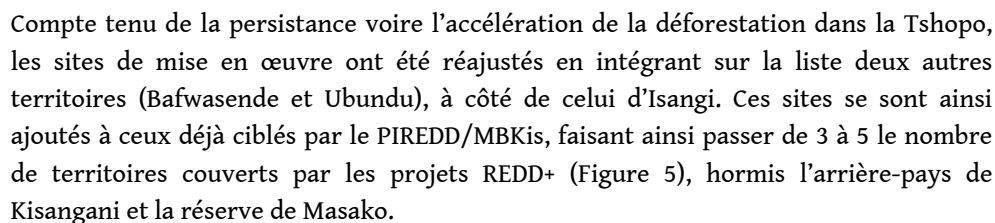
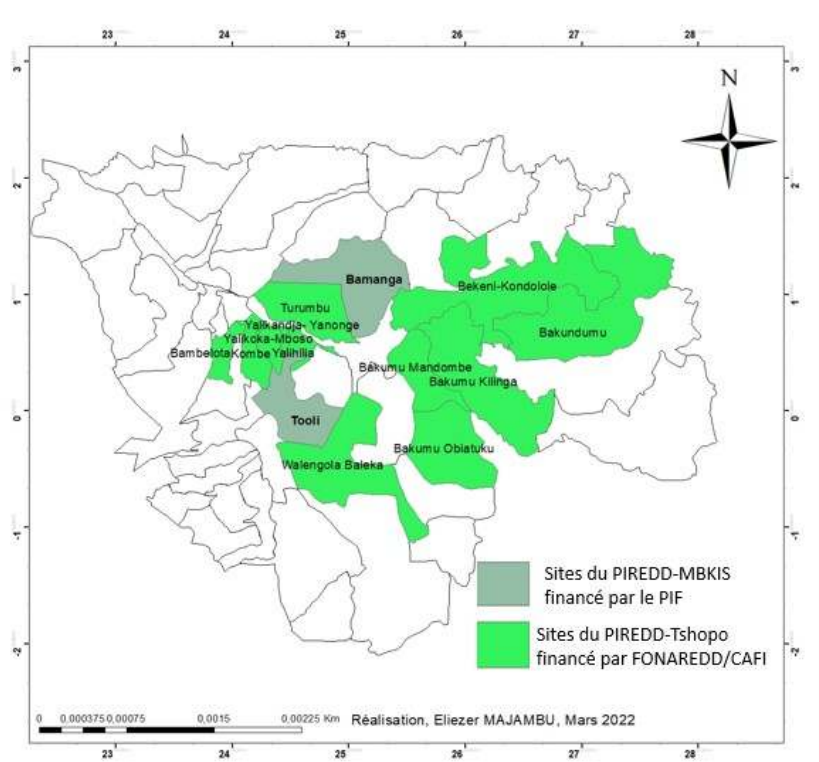


Figure 5. Zones de mise en œuvre des PIREDD dans la province de la Tshopo



Bien avant la mise en œuvre des projets, les attentes des acteurs provinciaux et locaux étaient grandes. Elles concernaient spécifiquement les promesses relatives à la mise en place des Paiements pour services environnementaux (PSE), le renforcement des capacités, l'équipement de l'administration provinciale et locale, mais surtout le paiement régulier des primes aux différents acteurs provinciaux et locaux (AEP-06-01-2021 ; AEL-27-04-2021). Cependant, les lenteurs et inerties constatées dans la mise en œuvre de ces projets ont dissipé tout espoir.

Mise en œuvre des PIREDD et émergence de dynamiques territoriales dans la Tshopo

Cas du PIREDD/MBKis

- 30 Approuvé et validé en juin 2011 par le programme d'investissement pour la forêt (PIF) de la BAD, le lancement de ce projet était initialement programmé pour mars 2015. Cependant, certains acteurs avaient estimé que le processus de sélection par des agences locales d'exécution avait été entaché d'irrégularités. Afin de lever toute équivoque, un contentieux avait été ouvert par la BAD dans le but de clarifier les griefs soulevés par les acteurs lésés. D'après un des experts en charge du suivi et de l'évaluation des projets à l'unité de coordination du PIF à Kinshasa : « Après près de quatre ans de contentieux, c'est finalement le 27 mai 2019 que le projet a officiellement été lancé pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en juin 2022 » (Chef de mission du PIREDD/MBKIS, entretien réalisé à Kisangani, Janvier 2021). Toutefois, un avenant a été signé par l'unité de coordination du PIF, prolongeant de 6 mois la durée de ce projet.
- 31 D'après le document de description du projet, la mise en œuvre des activités répond à une logique de Paiements pour services environnementaux (PSE). Pour en bénéficier, la

condition sine qua none demeure l'engagement de respecter les Plans d'utilisation des terres (PUT) qui doivent être élaborés dans le cadre du projet (BAD, 2013). Cet engagement est censé être pris de manière concertée par les animateurs des structures de gouvernance redynamisées ou mises en place. Ces structures sont notamment les Comités locaux de développement (CLD) dont le champ d'intervention est le village et les Conseils agricoles ruraux et de gestion (CARG) que l'on trouve au niveau des territoires et des secteurs. C'est dans cette perspective que 27 CLD ont été installés ou redynamisés. Ces CLD sont répartis de la manière suivante : 12 à Bengamisa (territoire de Banalia), 7 à Yaleko (territoire d'Opala), et 8 dans le secteur de Lubuya Bera, qui est l'arrière-pays de Kisangani (OSCP-10-05-2021). Alors que le projet tend à sa fin, les différents sites de mise en œuvre de ce projet n'ont pas encore leurs PUT.

- 32 Pour un des responsables de ce projet, cette situation est liée à la lenteur dont fait montre la Direction de l'inventaire et de l'aménagement forestier (DIAF) chargée de valider les outils méthodologiques qui doivent être utilisés dans la production des PUT (OSCP-10-05-2021). Soulignons que cette contrainte n'est pas la seule. La mise en œuvre d'autres activités, notamment les plantations forestières d'enrichissement, la mise en place des unités de transformation, l'appui au mécanisme de sécurisation foncière à travers la formalisation des droits d'usage coutumiers, connaissent le même sort. Ces contraintes ne sont pas les seules susceptibles d'impacter négativement les résultats finaux de ce projet. Le déficit de communication entre certains acteurs provinciaux et le gestionnaire du projet complexifie la mise en œuvre de ce projet. Cela se révèle à travers l'ambiguïté dont font montre certains des acteurs, plus particulièrement les hauts responsables du ministère et de la coordination provinciale de l'environnement, quant aux objectifs et aux financements des projets. Pour un des responsables de la coordination provinciale à l'environnement, « la part réservée aux acteurs publics provinciaux ne se résume pas seulement à l'octroi des engins roulants et aux séances de renforcement des capacités. Les moyens financiers (frais de fonctionnement et primes) devraient nous être versés régulièrement afin de motiver l'administration provinciale » (coordonnateur provincial à l'environnement dans la province de la Tshopo, entretien réalisé à Kisangani, Avril 2021). Pour exprimer son mécontentement, ce responsable administratif du MEDD dans la province de la Tshopo n'a pas hésité à ordonner le retrait, en janvier 2021, des pancartes du PIREDD/MBKis placées au niveau du jardin zoologique de Kisangani.
- 33 Ce climat de suspicion associé aux contraintes auxquelles ce projet fait face contribue à l'instauration d'un sentiment de découragement que l'on peut lire dans les propos de l'un des responsables du projet qui déclare : « J'ai déjà travaillé dans de grands projets. Je peux te rassurer que je n'ai jamais vu un projet aussi malade comme celui-ci » (coordonnateur provincial du PIREDD/MBKIS, entretien réalisé à Kisangani, Avril 2021). Ce dysfonctionnement fait écho auprès des bénéficiaires, plus particulièrement ceux du secteur de Lubuya Bera et de Bengamisa (Territoire de Banalia). Au cours de l'entretien réalisé avec eux en janvier 2021, ils nous ont révélé que le déroulement de ce projet fait face à de nombreuses difficultés qui génèrent des tensions. Hormis les activités liées à l'agriculture qui semblent bien se dérouler, celles destinées à l'enrichissement et la restauration des paysages de la réserve de Masako et du site de Yaleko peinent à être réellement mises en œuvre et à être entretenues pour que les changements d'occupation du sol et la reconquête forestière escomptés soient pérennisés. Les activités en lien avec l'agriculture visent à réduire la pauvreté en promouvant les

cultures de rente dont *Theobroma cacao* (cacaoyer), *Coffea Arabica* (Caféier) et *Aracaceae* (palmier) (Photos et 3 et 4).

Photo 3. Pépinière de caféier à Lubuya Bera / axe Bengamisa (Eliezer MAJAMBU, Avril 2021)



Photo 4. Pépinière de palmier à huile à Lubuya Bera / axe Bengamisa (Eliezer MAJAMBU, janvier 2021)



- 34 Ces cultures sont essentiellement destinées aux populations locales propriétaires de petites et grandes plantations. En impliquant les propriétaires de grandes plantations, l'objectif est de faire d'eux les multiplicateurs et les distributeurs de ces cultures

(OSCP-07-01-2021). Certes, cette logique pourrait largement contribuer à une diffusion rapide de ces cultures au niveau local. Mais étant donné que la mise en culture est orientée en grande partie vers les jachères, il est fort possible que le problème d'appauvrissement du sol se pose à la longue, malgré l'utilisation des essences dites d'enrichissement du sol et d'utilité sociale telle qu'*Acacia auriculiformes*, *Millettia laurentii*. Le Tableau 2 présente les superficies à couvrir tant par les cultures pérennes que par les activités de restauration et d'enrichissement des paysages.

Tableau 2 : Prestataire et superficies à couvrir par les cultures pérennes, les activités de restauration et d'enrichissement des paysages du PIREDD/MBKis

Prestataire	Afforestation		Agroforesterie		Restauration des paysages	
	Hectares contractés	Hectares réalisés	Hectares contractés	Hectares réalisés	Hectares contractés	Hectares réalisés
Site de Bengamisa (territoire de Banalia)						
CLD	108	79	175	113,4	0	0
Privés	176	158	0	0	0	0
Somme	284	237	175	113,4	0	0
Secteur de Lubuya Bera (Hinterland de Kisangani)						
CLD	90	43	120	41	120	61
Privés	455	190,7	0	0	680	236
Somme	545	233,7	120	41	800	297
Site de Yaleko (territoire d'Opala)						
CLD	91	57	105	64	0	0
Privés	280	68,8	0	0	0	0
Somme	371	125,8	105	64	0	0
Total	1200	596,5	400	218,4	800	297

Cas du PIREDD-Oriental (Tshopo)

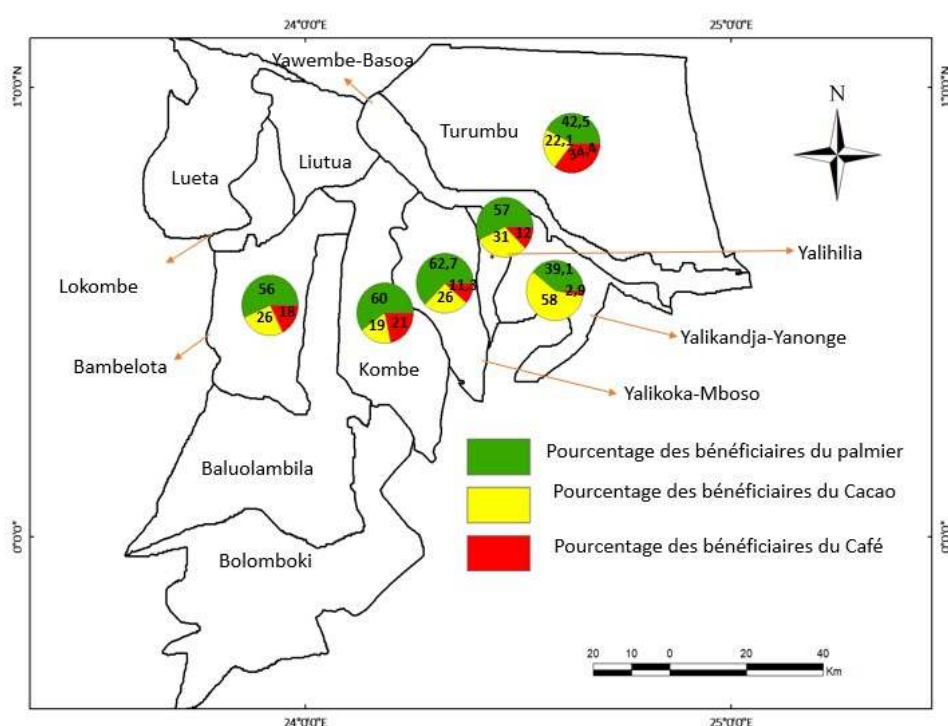
- 35 Le lancement de ce projet dans la province de la Tshopo est intervenu le 5 mai 2018, pour une durée de quatre ans. Sa mise en œuvre est confiée au programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Mais c'est un consortium d'ONG nationales et locales recruté en juin 2020 qui s'occupe de la mise en œuvre des activités de ce projet. Dans son rapport annuel de 2020, le PNUD justifie cette lenteur par le climat d'instabilité politique qui a régné pendant près de deux ans dans la Tshopo, la privant ainsi d'un interlocuteur habilité à engager la province dans les activités liées à ce projet

(PNUD, 2021). Malgré ce climat d'instabilité politique, certaines composantes de ce projet ont été réalisées à travers les interventions directes du PNUD et d'autres organisations recrutées à cette fin (OSCP-07-01-2021) ; c'est le cas notamment de la distribution des cultures vivrières (maïs, riz et arachides), l'identification et la sélection des sites de mise en œuvre, la réalisation de la cartographie participative qui a conduit à la production du Schéma provincial d'aménagement du territoire (SPAT), des Plans territoriaux d'aménagement du territoire et des PUT des trois territoires de mise en œuvre du projet (Tropenbos-RDC, 2020). En distribuant les cultures vivrières à quelques ménages ruraux, l'objectif est de diffuser les modèles agricoles à faible impact environnemental grâce à la réduction de l'utilisation des intrants chimiques qui appauvrissent le sol, ce qui par ricochet, justifie l'ouverture de nouveaux champs. Si cette perspective s'inscrit dans l'optique de la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, elle nécessite néanmoins un accompagnement des populations locales. Les entretiens réalisés à Baego et à Yawenga en passant par Basugo révèlent que ces semences n'ont pas produit, dans les champs, les résultats escomptés. Lors des entretiens sur le terrain, les populations soutiennent que cette situation est due au fait que les semences n'avaient pas été certifiées comme prévu par le projet (AEL-27-04-2021 ; OSL-15-01-2021). L'absence de résultats découlant de la mise en œuvre des activités du projet crée non seulement le découragement au sein des agriculteurs, mais les pousse à ne pas changer leur comportement vis-à-vis des forêts qui les entourent.

- 36 Depuis le recrutement des Partenaires locaux d'exécution (PLE), d'autres activités du PIREDD Oriental (Tshopo) sont mises en œuvre. Elles se rapportent essentiellement à la gouvernance des ressources naturelles (forêts et fonciers) et à l'agriculture dite durable, associant cultures vivrières et arbres (agroforesterie). Les activités en rapport avec la gouvernance consistent en la création et au renforcement des capacités des plates-formes multi-acteurs (CLD, CARG et des Conseils locaux d'orientation du développement – CLOD) dans les terroirs villageois (secteurs et chefferies), et en l'accompagnement des communautés dans l'élaboration des Plans simples de gestion des ressources naturelles (PSGRN) ou Plans simples d'aménagement des terroirs (PSAT). C'est dans cette optique que des CLD ont été créés et/ou redynamisés (OSCP-07-01-2021 ; AEL-12-05-2021). Au regard des observations faites sur le terrain, nous restons dubitatifs quant à l'efficacité de ces structures dans l'accomplissement de leur mission, celle de contribuer à la réduction de la déforestation. Car en acceptant les postes, beaucoup de responsables de ces structures, plus spécifiquement les CLD et CLOD, s'attendaient à recevoir du projet des fournitures de bureau et une prime régulière, ce qui n'est pas le cas. Le rapport du mois de décembre de l'Inspection territoriale de l'agriculture (ITAGRI) d'Isangi conforte nos observations et analyses sur ce point. Ce rapport fait état de l'accumulation des retards dans le paiement des primes, plus particulièrement pour des moniteurs agricoles (ITAGRI, 2021). Étant donné que le projet ne satisfait pas les attentes (paiement des primes) de certains acteurs locaux, leur espoir et enthousiasme se sont progressivement effrités. Certains membres de ces structures, plus particulièrement le CLOD du territoire d'Isangi, menaçaient de rendre leurs tabliers.
- 37 Les activités portant sur l'agriculture dite durable consistent en l'appui aux personnes ayant des cultures pérennes telles que *Theobroma cacao* (cacaoyer), *Coffea Arabica* (Caféier) et *Aracaceae* (palmier). Ces cultures sont associées à d'autres essences

agroforestières dont les principales sont *Albizia* sp, *Leucaena leucocephala* (*Leucena*), *Millettia* sp, *Terminalia* sp, ainsi que des essences fruitières telles que *Citrus sinensis* (Oranger), *Persea americana* (Avocatier) et *Annona muricata* (Corossolier) (OSCL-12-05-2021 ; AEL-27-04-2021). L'objectif de la promotion de ces cultures est triple : valoriser les espaces défrichés ou considérés comme 'vacants', stabiliser le couvert végétal et diminuer la pression sur la forêt. En cherchant à valoriser les espaces forestiers dégradés, la mise en culture peut cependant contribuer à la réduction de la fertilité du sol (Sebillotte et al., 1993) et favoriser l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre du fait de la poursuite de la déforestation, chose contre laquelle la REDD+ lutte. Nos observations sur le terrain nous ont permis de nous rendre compte d'un engouement des populations vis-à-vis de certaines de ces cultures pérennes (palmier à huile), plus particulièrement dans le territoire d'Isangi qui par ailleurs est le plus petit des territoires de la Tshopo, mais le plus densément peuplé. La diffusion et l'extension de ces cultures dans les terroirs vont sans doute conduire non pas à la réduction de la déforestation, mais à son augmentation. Comme l'indique la Figure 6, les bénéficiaires des cultures pérennes se trouvant dans ce territoire ont largement porté leur choix sur le palmier à huile.

Figure 6. Pourcentages des bénéficiaires de trois cultures pérennes dans le territoire d'Isangi

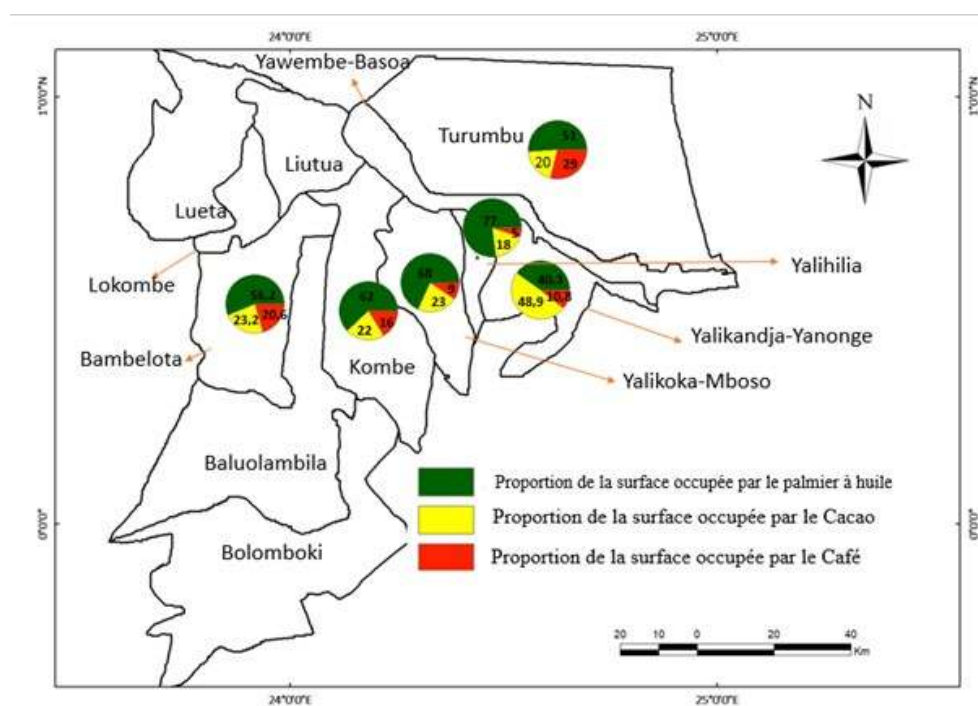


Ce choix est expliqué par le fait que cette culture est pratiquée dans cette région depuis l'époque coloniale. Cet ancrage tient au fait que depuis les années 1930, le pouvoir colonial, par le truchement de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (INEAC), avait procédé à l'implantation des stations d'élaéculture dans cette zone, plus particulièrement dans le secteur de Babelota (Ergo, 2000). Ces stations ont contribué à la diffusion de cette culture qui, au cours de la période coloniale, fit de la RDC un des principaux pays exportateurs de l'huile de palme (Maindo et al., 2019 ; Nicolaï, 2013). Un autre élément qui permet d'expliquer la préférence de ces bénéficiaires est l'existence de la société BUSIRA LOMAMI qui constitue, pour eux, un

acheteur rassurant. C'est ce qui ressort des propos recueillis auprès de certains potentiels bénéficiaires des secteurs de Bambelota et de Kombe dont un des témoignages en langue locale (lingala) confirme cette préférence :

- 38 « Ata soki bapesi biso yango na makasi. Toko zwa yango te. To meseni na mbila na biso. Po to yebi ete esika yakotek'ango ezali. Cacaoyer toko teka yango wapi? ». Traduits en français, ces propos veulent dire que « même si les plantules de cacaoyer nous étaient imposées, nous ne les prendrons pas. Où allons-nous vendre le cacao ? Nous sommes habitués à la culture du palmier à huile parce que nous savons où le vendre. » (Bénéficiaire d'une des cultures pérennes distribuées dans le cadre du projet PIREDD+-Oriental, entretien réalisé en mai 2021). Ce choix a des répercussions sur les superficies occupées par ces trois cultures (Figure 7).

Figure 7. Proportions des surfaces occupées par chacune des trois cultures



Le palmier à huile occupe une superficie importante, suivi du cacaoyer. S'agissant des surfaces cacaoyères, soulignons que les valeurs maximales et minimales concernent les secteurs de Yalikandja-Yanonge (48,9%) et de Yalikhilia (18%), soit respectivement 235 et 32 hectares. Il en est de même du caféier dont les superficies maximales et minimales sont situées dans les secteurs de Turumbu et de Yalikhilia, soit 29% et 5%. Selon les estimations de l'inspection territoriale de l'agriculture d'Isangi, ces pourcentages représentent respectivement 92 et 9,3 hectares (ITAGRI, 2021 et 2022). Les photos 5 et 6 ci-dessous donnent un aperçu du volet agricole de ce projet avec l'entretien des pépinières implantées dans les différents sites de mise en œuvre.

Photo 5. Entretien de la pépinière de cacaoyer et palmier à huile à Yabaondo, territoire d'Isangi (Eliezer MAJAMBU, Avril, 2021)



Photo 6. Pépinière de palmier à huile à Yalihilia, territoire d'Isangi (Germain Batsi, juin 2022)



Discussion

- 39 Dans cet article, nous avons décrit et analysé le déploiement de la REDD+ en tant que politique de réduction de la déforestation en RDC, particulièrement à l'échelle provinciale et locale. À travers le cadre conceptuel et théorique utilisé, cette étude a mis en exergue le processus de diffusion de la REDD+ ainsi que les activités mises en œuvre par deux projets labellisés REDD+ dans la province de la Tshopo. L'avènement de la REDD+ et son acceptation par les pays en développement, à l'instar de la RDC, s'expliquent en grande partie par des promesses de rémunération et de compensations financières faites à la fin des années 2000 notamment dans le cadre du FCPF de la Banque mondiale (Tsayem et al., 2020). Elles ont contribué à inscrire la REDD+ dans une logique de Paiements pour services environnementaux (PSE). C'est qui explique sans doute la diffusion et le déploiement des projets REDD+ dans la Tshopo, avec le fait que ces paiements soient conditionnés par le respect des PSGRN et des PUT. Selon les résultats d'une étude réalisée au Nigeria, plus particulièrement dans l'État du Cross River (sud-est du Nigeria), les PSE accroissent la participation et l'engagement des communautés dans les projets de réduction de la déforestation (Isyaku, 2021). Cependant, pour contribuer à la réduction de la déforestation, les projets doivent non seulement intégrer les PSE, mais prendre en compte les réels besoins des communautés en sécurisant notamment leurs droits fonciers et en favorisant un climat de collaboration (Davis et Goldman, 2019).
- 40 Notre étude a permis d'identifier les dynamiques territoriales enclenchées par la mise en place de structures locales qui, théoriquement, sont censées permettre une large participation des populations locales dans la gouvernance des ressources naturelles. Conçues pour s'attaquer de manière holistique aux moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière, les activités mises en œuvre, décrites dans cet article, sont en réalité des activités classiques généralement mises en œuvre dans le cadre des projets de développement agricole, ou de développement des plantations agroforestières. Même dans le cas où il y a des plantations agroforestières, la contribution des projets à la réduction de la déforestation reste incertaine. Cette incertitude est liée notamment au caractère fragmentaire des activités. Pour lutter efficacement contre la déforestation, les activités déployées doivent s'attaquer simultanément aux moteurs directs et indirects de la déforestation qui sont l'agriculture, l'aménagement du territoire, le dysfonctionnement des systèmes de gouvernance, le foncier, la maîtrise démographique, la gestion non durable des forêts et l'énergie. Or les activités réalisées sont uniquement en rapport avec les cinq premières causes de la déforestation. Les projets mis en œuvre n'adressent pas les autres causes de la déforestation.
- 41 L'émergence des dynamiques territoriales impulsée par l'élaboration des PSGRN et des PUT ainsi que la mise en place ou la redynamisation des plates-formes multi-acteurs pourraient, dans une certaine mesure, contribuer à la reconfiguration des relations entre les communautés locales et leur environnement, ainsi qu'à une meilleure utilisation des ressources faisant l'objet d'une planification. Cependant, cela ne constitue pas une garantie de réduction de la déforestation d'autant plus que certains facteurs déterminants, indispensables à l'accomplissement de cet objectif, semblent n'avoir pas été suffisamment pris en compte dans le cycle des projets. Il s'agit premièrement du volet accompagnement des bénéficiaires, pourtant absolument nécessaire dans la gestion communautaire des ressources naturelles (Ballet et al., 2009).

Les acteurs tels que les moniteurs agricoles qui devraient s'en occuper semblent céder au découragement à cause de l'irrégularité ou de l'absence de leurs primes versées par le projet (ITAGRI, 2021). Deuxièmement, l'usage des cultures d'exportation (ou de rente) dans le cadre de ces projets, est certes une option envisagée dans la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC, mais ces cultures sont destinées à être implantées dans des jachères et des plantations abandonnées, ce qui pourrait réduire la pression sur les forêts primaires. Cette éventualité est cependant peu fiable au regard de la réalité sur le terrain et des expériences issues d'autres études. Selon Vyawahare (2022) et Windey (2020), la ruée vers la culture du cacao ces 10 dernières années a largement contribué à la déforestation et à l'accaparement des terres forestières dans la province de la Tshopo. Cette situation pourrait s'accroître compte tenu des avantages pécuniaires que représentent ces cultures. Au Ghana par exemple, il a été constaté que lorsque les cacaoyers étaient attaqués par diverses maladies, les agriculteurs ouvraient de nouveaux champs, compromettant ainsi la restauration forestière (Amanor et al., 2022).

- 42 Soulignons tout de même que l'élaboration des PSGRN ou des PSAT est une grande avancée du point de vue de l'aménagement du territoire. Toutefois, leur efficacité à contribuer à la réduction de la déforestation reste théorique et non avérée compte tenu des résultats d'autres projets. En effet, les études conduites dans cinq villages riverains de la ville de Kisangani révèlent l'échec des PSGRN mis en place dans le cadre du projet bois énergie appelé « Makala », mis en œuvre dans la province de la Tshopo (Peltier et Ebuy, 2018). Pour Vermeulen et al. (2011), cette situation est due au fait que les acteurs en charge de la mise en œuvre des projets environnementaux ne co-construisent pas les PSGRN avec les différents groupes sociaux (lignages et clans) au sein de leurs finages, car c'est au niveau social que l'accès et l'usage de la ressource forestière sont socialement contrôlés. D'autres détails nécessitent d'être pris en compte, notamment les spécificités au sein des clans, car tous ne sont pas homogènes. Ignorer cette réalité peut conduire à coup sûr à l'élaboration des PSGRN autarciques et peu dynamiques. C'est le cas du PSGRN élaboré pour le clan Yafake dans le cadre du projet pilote REDD+ géographiquement intégré d'Isangi, lequel a fait l'objet de plaintes des clans apparentés (Adebu et al., 2019). De plus, pour être fonctionnels et contribuer à la lutte contre la déforestation, les PSGRN devraient être en harmonie avec les plans locaux de développement (PDL), ce qui n'est souvent pas le cas.
- 43 La réussite des projets de réduction de la déforestation est aussi fonction de l'échelle temporelle dans laquelle ils s'inscrivent. À cet effet, une étude conduite sur 40 projets en Amérique latine révèle que la majorité des projets qui avaient eu un impact positif en termes de réduction de la déforestation s'étendaient sur une longue durée, généralement entre 10 et 30 ans (Grima et al., 2016). Or cela n'est pas le cas des projets REDD+ mis en œuvre dans la province de la Tshopo. Conçus et mis en œuvre pour une durée de 4 ans, ils ont pourtant pour mission de changer les pratiques locales afin de réduire la déforestation dans cette province. La non-prise en compte de ces contraintes conduit généralement les projets de courte durée à ne pas produire les résultats escomptés, ou à produire des résultats mitigés (Brimont et al., 2017 ; Chomba et al., 2016).

Conclusion

- 44 La question qui a constitué le fil conducteur de cette étude était celle de savoir comment la REDD+ et les projets associés, visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, sont déployés dans la province de la Tshopo. Les objectifs assignés à cette étude étaient : i) décrypter les modalités de diffusion de la REDD+ de l'arène nationale à l'échelle provinciale de la Tshopo ; ii) décrire le processus d'identification et de sélection des sites de mise en œuvre des projets et des initiatives REDD+ ; iii) décrire et analyser le processus de mise en œuvre des activités REDD+ et les dynamiques territoriales qui en résultent. Grâce au cadre conceptuel et théorique utilisé, mobilisant les concepts de diffusion et de mise en œuvre des politiques (policy diffusion and implementation) d'une part, et de dynamiques territoriales d'autre part, nous avons procédé à des descriptions et à des analyses montrant que la diffusion de la REDD+ a été l'initiative de la CN-REDD soutenue financièrement et techniquement par des partenaires extérieurs (Banque mondiale, PNUD, CAFI, UE). Ces partenaires, notamment l'UE, ont continué de diffuser la REDD+ dans la Tshopo, en finançant notamment des projets de recherche scientifique (projets FCCC et FORETS). Cette diffusion s'est ensuite concrétisée par la mise en œuvre des activités dites de réduction de la déforestation déployées dans le cadre du projet pilote REDD+ géographiquement intégré, puis dans le cadre des activités des deux PIREDD (MBKis et Tshopo).
- 45 Notre analyse de la mise en œuvre des activités REDD+ montre qu'il ne s'agit pas d'activités nouvelles ciblant les causes directes et indirectes de la déforestation, mais du recyclage des activités assez classiques de développement agricole et d'aménagement du territoire. De plus, nous avons observé que ces activités, et les projets qui les sous-tendent, risquent d'être éphémères, non seulement parce que leur durée est très courte, mais aussi parce qu'ils sont encadrés et pilotés par des structures dysfonctionnelles, qui n'impliquent pas suffisamment les populations locales. De ce fait, la probabilité pour les dynamiques territoriales en émergence de contribuer à la réduction de la déforestation reste très faible. Par ailleurs, le fait que le gouvernement congolais dépend entièrement de ses partenaires étrangers pour financer ces initiatives REDD+ renforce le doute sur la pérennité de la lutte contre la déforestation et, au final, le scepticisme sur la réussite de la REDD+. Dans quelle mesure a-t-il pris en compte la volonté éventuelle de la RDC de lutter contre la déforestation ? Ne s'agit-il pas d'un mécanisme d'ingérence écologique, inadapté aux réalités géographiques et socio-économiques de la province de la Tshopo ? Des recherches ultérieures pourraient apporter des réponses à ces questions pour compléter l'étude présentée dans cet article et contribuer à la compréhension de l'articulation de la lutte contre la déforestation en RDC.

Les auteurs remercient l'Université du Mans et la région Pays de Loire en France pour le financement alloué aux travaux de recherche doctorale du premier auteur de cet article. Nous remercions également les membres du personnel de l'Océan (Organisation congolaise des écologistes et Amis de la Nature) pour leur sens de collaboration.

BIBLIOGRAPHIE

- Adebu, C., Botoko, D., Malongola, J. de D., et Lescuyer, G. 2019, Contribution des forêts communautaires au développement durable des zones rurales en RDC Kinshasa, Ita'Yalaprinter, 116 p.
- Alexander, E. R., 1985, From idea to action: Notes for a contingency theory of the policy implementation process. *Administration and Society*, 16, 4, pp.403-426.
- Amanor, K., Yaro, J., et Teye, J., 2022, Long-Term Change, Commercialisation of Cocoa Farming, and Agroecosystems and Forest Rehabilitation in Ghana, *Agricultural Policy Research in Africa*, Working Paper 80, [En ligne], URL: <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/20.500.12413/17124>
- Aquino, A., et Guay, B., 2013, Implementing REDD+ in the Democratic Republic of Congo: An analysis of the emerging national REDD+ governance structure. *Forest Policy and Economics*, 36, pp.71-79.
- Azatyany, O. 2017, Policy transfer as alternative to policy making locally in Armenia, 23 p.
- BAD., 2013, Project : Integrated Redd + Project in the Mbuji- Mayi / Kananga and Kisangani Basins Country : Democratic Republic of Congo, 36 p.
- Ballet, J., Koffi, K. J.-M., et Komana, K. B. 2009, La soutenabilité des ressources forestières en Afrique subsaharienne francophone : quels enjeux pour la gestion participative ? *Mondes En Développement*, 37, 148, pp.31-46.
- Bel, M., 2009, Compétences et dynamiques territoriales: Quelles interactions? *Géographien, économie, société*, 11, 3, pp. 213-232.
- Benson, D., 2009, Review article: Constrains on policy transfer, *The Centre for Social and Economic Research on the Global Environment (CSERGE)*, University of East Anglia, Working Paper, 09, 13, pp.1-18.
- Blais, M., et Martineau, S., 2006, L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26, 2, pp.1-18.
- Brimont, L., Ezzine-de-Blas, D., et Karsenty, A., 2017, The cost of making compensation payments to local forest populations in a REDD+ pilot project in Madagascar. *Madagascar Conservation et Development*, 12, 1, pp.1-9.
- Chomba, S., Kariuki, J., Lund, J. F., et Sinclair, F., 2016, Roots of inequity: How the implementation of REDD+ reinforces past injustices. *Land Use Policy*, 50, pp.202-213.
- CIFOR., 2013, Forêts et Changement Climatique au Congo (FCCC). CIFOR, 4 p.
- CIFOR., 2018, Pour une meilleure gestion des ressources naturelles : développement, mobilisation, formation universitaire et recherche scientifique. *Flyer*, 4 p.
- CNREDD., 2013, Rapport de progrès à mi-période de la RDC et Réquête de fonds additionnels auprès du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier, Kinshasa, pp.1-57.
- Colletis-Wahl, H.-K., Peyrache-Gadeau, V., et Serrate, B., 2008, Introduction générale. Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, pp. 147-157.

- Constitution de la RDC., 2011, Constitution de la République Démocratique du Congo, dans Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, Journal officiel de la RDC, 89 p.
- Dalimier, J., Achard, F., Baptiste, D., Desclée, B., Bourgoïn, C., Eva, H., Gourlet-Fleury, S., Hansen, M., Kibambe, J.-P., Mortier, F., Ploton, P., Réjou-Méchain, M., Vancutsem, C., Jungers, Q. et Defrouny, P., 2022, Répartition des types de forêts et évolution selon leur affectation. In Eba'aAtyi, F. Hiol Hiol, G. Lescuyer, P. Mayaux, P. Defourny, N. Bayol, D. Pokem, R. Sufo-Kankeu, & R. Nasi (Eds.), les forêts du bassin du Congo : Etat des forêts en 2021, CIFOR, pp. 3-35.
- Davis, A., et Goldman, M. J. 2019, Beyond payments for ecosystem services: Considerations of trust, livelihoods and tenure security in community-based conservation projects. *Oryx*, 53,3, pp. 491-496.
- Dolowitz, D. P., et Marsh, D., 2000, Learning from Abroad : The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making. *International Journal of Policy and Administration*, 13,1, pp.5-23.
- Dumoulin, L., et Saurugger, S. (2010). Les policy transfer studies: Analyse critique et perspectives. Presses de Science Po "Critique Internationale," 3,48, pp.9-24.
- Ehrenstein, V., 2014, Géopolitique du carbone : L' action internationale pour le climat aux prises avec la déforestation tropicale. thèse de doctorat de l'école nationale des mines de Paris, 541p.
- Ergo, A.-B., 2000, Histoire de l'Elaïciculture au Congo Belge, fondation Roi Baudouin, 197 p.
- Ernest, C., Verhegghen, A., Mayaux, P., Matthew, H., et Defourny, P. 2010, Cartographie du couvert forestier et des changements du couvert forestier en Afrique Centrale. In C. de Wasseige, P. de Marcken, N. Bayol, F. Hiol Hiol, P. Mayaux, B. Desclée, R. Nasi, A. Billand, P. Defourny, et R. Eba'a Atyi (Eds.), Les forêts du bassin du Congo - Etat des Forêts 2010, Observatoire des Forêts d'Afrique centrale (OFAC), pp. 23-42.
- FONAREDD., 2016, Document du Programme intégré Oriental, Kinshasa, 92 p.
- FONAREDD., 2018, Programme de mise à l'échelle de la planification familiale en RD Congo - PROMIS-PF. Fonds National REDD+ de la RDC, 135 p.
- GIEC., 2019, Le rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées Quels impacts pour l'Afrique ? 40 p. [En ligne], URL: www.climateanalytics.org/publications
- Grima, N., Singh, S. J., Smetschka, B., et Ringhofer, L. 2016, Payment for Ecosystem Services (PES) in Latin America: Analysing the performance of 40 case studies. *Ecosystem Services*, 17, pp. 24-32.
- GTCR., 2011, R.D. Congo: Ramener la REDD+ aux communautés. Echos Du GTCR, Kinshasa, 24 p.
- Hoefsloot, H., 2012, Evaluation à mi-parcours indépendante du processus national de préparation à la REDD+ en RDC, Kinshasa-Arnhem (Pays Bas), 54 p.
- Isyaku, U. , 2021, What motivates communities to participate in forest conservation? A study of REDD+ pilot sites in Cross River, Nigeria. *Forest Policy and Economics*, 133, pp.1-12.
- ITAGRI., 2021, Rapport des activités réalisées dans le cadre du programme PIREDD+O, Isangi, 17 p.
- Kengoum, F., Pham, T., et Sonwa, D. J., 2020, Dix ans de REDD+ dans un contexte politique changeant en République Démocratique du Congo. Dix Ans de REDD+ Dans Un Contexte Politique Changeant En République Démocratique Du Congo, CIFOR, 13 p.
- Kipalu, P. P., et Mukungu, J., 2012, Statut du processus REDD + en République Démocratique du Congo, Forest peoples programme-RDC, 12 p.
- Leloup, F., Moyart, L., et Pecqueur, B., 2005, Territorial governance as a new way of coordination between actors? *Géographie, économie, société*, 7,4, pp. 321-331.

- Lhawang Ugyel, et Daugbjerg, C., sans date, Voluntary policy transfer in developing countries: international and domestic agents and process dynamics. pp.1-14.
- Maindo, A., Bolankonga, B., Ewango, C., et Amundala, N., 2019, Exploring inclusive palm oil production dans Rosalien, Jezeer, et P. Nick (Eds.), Exploring inclusive palm oil production Tropenbos international, 59, pp.96-101.
- Marien, J., Dubiez, É., Louppe, D., ET Larzillière, A., 2013., Quand la ville mange la forêt: Les défis du bois-énergie en Afrique centrale, éditions QUAE, 238 p.
- Mariteuw, C. D., et Franks, P., 2019, Production alimentaire, expansion agricole et déforestation au Mai-Ndombe, RDC, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), Royaume-Uni, 56 p.
- Mayaux, P., Pekel, J. F., Desclée, B., Donnay, F., Lupi, A., Achard, F., et Belward, A., 2013, State and evolution of the African rainforests between 1990 and 2010. Phil. Trans. R. Soc. B, 368, pp.1-10.
- MECNT., 2010, Plan de Préparation à la REDD, Ministère de l'environnement, conservation de la nature et tourisme, Kinshasa, 147 p.
- MECNT., 2012, Stratégie-cadre Nationale REDD de la République Démocratique du Congo., ministère de l'Environnement, conservation de la nature et tourisme, Kinshasa, 164 p.
- MEDD., 2015, Plan Pays. Soutien aux communautés et peuples autochtones dans le cadre de la REDD+ (CBR+), ministère de l'Environnement et du développement durable, Kinshasa, 36 p.
- MEDD., 2018a, Niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en République Démocratique du Congo, rapport soumis à la convention cadre des nations unies sur le changement climatique, 178p.
- MEDD., 2018b, Situation d'avancement du processus d'aménagement au 31 / 12 / 2018, ministère de l'Environnement et du Développement durable, Kinshasa, 3 p.
- Megevand, C., Sanders, K., Doetinchem, N., et Streck, C., 2013, Dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo Réconcilier la croissance économique et la protection de la forêt, Banque mondiale, Washington, 201 p.
- Ndeke Zamba, C., et Tamidribe Tanyobe, E., 2018, Gouvernance de la nouvelle Province de la Tshopo en RDC . Envol ou décollage raté ? IJR-D-Journal of Applied Science, 4, 4, pp.8-25.
- Nicolaï, H., 2014, Le Congo et l'huile de palme. Un siècle. Un cycle ? Belgeo, 4, pp. 1-40.
- OFAC., 2018, Forêts et Changement Climatique au Congo Programme. Document de Projet, 21 p.
- Omasombo Tshonda, J., Otemikongo Mandefu, J., Stroobant, E., Obotela Rashidi, N., Bolankonga, B., Olela Nonga Shotsha, D., Kwawczyk, J., et Laghmouch, M., 2020, Tshopo: Laborieuse construction politico-administrative coloniale muée en bastion du nationalisme congolais (J. Omasombo Tshonda (ed.); Musée royal de Belgique, 681 p.
- Peltier, R., et Ebuy, J., 2018, Agroforesterie en RDC et arbres dans les terroirs de zone tropicale de savanes à Kisangani, République Démocratique du Congo, rapport de mission, 25 p.
- Pham, T. T., Kengoum, F., Moeliono, M., et Dwisatrio, B., 2021, Forest governance in DRC: an analysis from actors' participation in REDD+ policy development. International Forestry Review, 23, 1, pp.79-89.
- PNUD. (2021). Programme intégré REDD+-oriental. Rapport annuel Janvier-Décembre 2020.
- Porto de Oliveira, O., et Pimenta de Faria, C. A., 2017, Policy transfer, diffusion and circulation. Novos Estudos, 36, 01, pp.13-32.

- Rey-Valette, H., Chia, E., Mathé, S., Michel, L., Nougaredes, B., Soulard, C. T., Maurel, P., Jarrige, F., Barbe, E., et Guiheneuf, P. Y., 2014, Comment analyser la gouvernance territoriale? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture. *Geographie Economie Societe*, 16,1, pp. 65-89.
- Reyniers, C., 2019, Agroforesterie et déforestation en République démocratique du Congo . Miracle ou mirage environnemental ? *Mondes En Développement*, 47,187, pp.113-132.
- Reyniers, C., 2021, Reducing deforestation and forest degradation in Democratic Republic of Congo : market-based conservation in a context of limited statehood. *Review of African Political Economy*, pp.1-20.
- Reyniers, C., Karsenty, A., et Vermeulen, C., 2016, Les paysans sans terre et REDD + en RDC : les logiques locales face aux interventions internationales. *Conjonctures Congolaises*, 1, pp.200-226.
- Rose, R., 1991, What Is Lesson-Drawing ? *Journal of Public Policy*, 11,1, pp. 3-30.
- Samndong, R. A., 2018, The participation illusion : questioning community participation in a REDD + pilot project in the Democratic Republic of Congo. *International Forestry Review*, 20, 3, pp.390-404.
- Samndong, R. A., Bush, G., Vatn, A., et Chapman, M. , 2018, Institutional analysis of causes of deforestation in REDD + pilot sites in the Equateur province : Implication for REDD + in the Democratic Republic of Congo. *Land Use Policy*, 76, pp. 664-674.
- Samndong, R. A., et Vatn, A., 2018, Competing tenures: Implications for REDD+ in the Democratic Republic of Congo. *Forests*, 9, 662, pp. 1-18.
- Sebillotte, M., Allain, S., Doré, T., et Meynard, J.-M., 1993, La jachère et ses fonctions agronomiques, économiques et environnementales - diagnostic actuel. *Dossier de l'environnement de l'INRA*, 20, pp.11-22.
- Sonwa, D., Mangaza, L., Batsi, G., ET Ebuy, J., 2020, Preliminary reflections of the potential of climate smart agriculture (CSA) in the Tshopo Province (DRC), dans *Resource Management and Political Power in Africa*, Tokyo, pp. 219-233.
- Stiem, L., et Krause, T., 2016, Exploring the impact of social norms and perceptions on women ' s participation in customary forest and land governance in the Democratic Republic of Congo- implications for REDD +. *International Forestry Review*, 18,1, pp.110-122.
- Stone, D. , 2012, Transfer and translation of policy. *Policy Studies*, pp. 2-17.
- Thomas, D. R., 2006, A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data. *American Journal of Evaluation*, 27,2, pp. 237-246.
- Tropenbos-RDC, 2020, Plan territorial d'aménagement du territoire et cartes d'utilisation des terres du territoire d'Isangi, Document de travail, Kisangani, 130 p.
- Tsayem, D. M., Sufo-Kankeu, R., & Sonwa, D. J., 2020, Analysing the narrative and promises of "avoided deforestation" implementation in Central Africa. *International Forestry Review*, 22, 2, pp. 257-268.
- Tyukavina, A., Hansen, M. C., Potapov, P., Parker, D., Okpa, C., Stehman, S. V, Kommareddy, I., et Turubanova, S., 2018, Congo Basin forest loss dominated by increasing smallholder clearing. *Science Advances*, pp.1-12.
- Van meter, D. S., et Van Horn, C. E., 1974, The policy implementation process. A conceptual Framework. *SAGE Publications*, 6,4, pp.445-488.
- Vermeulen, C., Dubiez, É., Proce, P., Mukumary, S. D., Yamba, T. Y., Mutambwe, S., Peltier, R., Marien, J. N., et Doucet, J. L., 2011, Enjeux fonciers, exploitation des ressources naturelles et

forêts des communautés locales en périphérie de Kinshasa, RDC. *Biotechnology, Agronomy and Society and Environment*, 15, pp.535-544.

Vyawahare, M., 2022, DRC 's cacao boom leaves a bitter aftertaste for Congo Basin forest. Mongabay, 9 p.

Windey, C., 2020, Abstracting Congolese forests: mappings, representational narratives, and the production of the plantation space under REDD+. *Institution of Development Policy University of Antwerp*, pp.1-55.

WWF., 2013, EComakala : répondre à la demande énergétique pour protéger les forêts du Parc National des Virunga au Nord-Kivu (RDC) et lutter contre la pauvreté, 36 p.

RÉSUMÉS

La Tshopo est une des premières provinces de la République Démocratique du Congo (RDC) à être sélectionnée, en 2011, pour la mise en œuvre des projets de Réduction des Émissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégénération des forêts (REDD+). Depuis lors, cette province offre l'opportunité d'analyser la mise en œuvre des initiatives de réduction de la déforestation pour comprendre comment la REDD+, élaborée au niveau international et mise à l'agenda au niveau national à Kinshasa pour le compte de la RDC, est déployée concrètement sur le terrain à travers des projets de réduction de la déforestation. Cet article décrypte le processus de diffusion et de sélection des sites de mise en œuvre des projets en RDC en général et dans la province de la Tshopo en particulier. Il décrit et analyse également la mise en œuvre des activités estampillées REDD+ et les dynamiques territoriales qui en découlent. En mobilisant les concepts de diffusion et implémentation des politiques (policy diffusion and implementation), de dynamiques territoriales, ainsi que l'analyse de documents officiels, les enquêtes par entretien et les observations directes sur le terrain, nous montrons que la diffusion de la REDD+, de l'arène nationale à l'arène locale dans la Tshopo, a été l'initiative de la Coordination nationale REDD+ (CN-REDD), appuyée financièrement par les partenaires extérieurs. La sélection des sites considérés comme « points chauds » de la déforestation a été une étape cruciale du processus de diffusion. En plus des projets pilotes REDD+, les sites sélectionnés ont accueilli les projets intégrés REDD+ (PIREDD). Les résultats de nos investigations montrent que dans la Tshopo, les activités réalisées dans le cadre des PIREDD+ sont en rapport avec l'aménagement du territoire, la gouvernance, l'agriculture, l'afforestation et la restauration des paysages. Ces activités font émerger des dynamiques territoriales caractérisées par des changements d'occupation du sol et des velléités d'appropriation ou de réappropriation foncière. Les dynamiques émergentes sont néanmoins soumises à de fortes contraintes : lenteur et retard dans la réalisation des projets, courte durée des projets, absence d'innovations liée au fait que les projets s'apparentent aux initiatives classiques de développement qui n'ont pas, par le passé, fait la preuve de leur efficacité. Les contraintes identifiées révèlent des dysfonctionnements qui ont pour effet de réduire l'enthousiasme des acteurs locaux, avec le risque de compromettre le succès de la lutte contre la déforestation à travers les projets REDD+.

Tshopo is one of the first provinces of the Democratic Republic of Congo (DRC) to be selected, in 2011, for the implementation of Reducing emissions from deforestation and forest degradation (REDD+) projects. Since then, this province offers the opportunity to analyze the implementation of deforestation reduction initiatives in order to understand how REDD+, developed at the international level and put on governmental agenda of the DRC, is concretely deployed on the ground through deforestation reduction projects. This paper deciphers the process of dissemination and selection of project implementation sites in the DRC in general and in Tshopo

province in particular. It also describes and analyses the implementation of REDD+ activities and the resulting territorial dynamics. By mobilizing the concepts of policy diffusion and implementation, territorial dynamics, as well as the analysis of official documents, surveys by interview and direct observation in the field, we show that the diffusion of REDD+, from the national arena to the local arena in the Tshopo, was the initiative of the National REDD+ coordination (CN-REDD), financially supported by external partners. The selection of sites considered as deforestation "hot spots" constituted a crucial step of the diffusion process. In addition to the first REDD+ pilot projects, these sites receive integrated projects known as PIREDD. Our investigations and observations in the field show that in the Tshopo, activities carried out by these PIREDD+ are related to land use planning, governance, agriculture, afforestation and landscape restoration. These activities give rise to territorial dynamics characterized by changes in land use and attempts for land appropriation or reappropriation. Emerging dynamics are nevertheless subject to strong constraints: slowness and delay in the implementation of projects, short duration of projects, lack of innovation linked to the fact that projects are similar to traditional development initiatives that have not, in the past, proven their effectiveness. Constraints identified lead to dysfunctions that have the effect of reducing the enthusiasm of local actors, with the risk of compromising the success of the struggle against deforestation through REDD+ projects.

INDEX

Mots-clés : déforestation, REDD+, diffusion et implémentation des projets, dynamiques territoriales, République Démocratique du Congo.

Keywords : deforestation, REDD+, projects diffusion and implementation, territorial dynamics, Democratic Republic of Congo.

AUTEURS

ELIEZER MAJAMBU

Doctorant en géographie, Le Mans Université, France; Enseignant -chercheur de science politique, Université officielle de Mbujimayi, République Démocratique du Congo (RDC), Stagiaire au centre international de recherche forestière (CIFOR), Yaoundé, Cameroun, courriel : eliezermajambu@gmail.com / Eliezer.Majambu@univ-lemans.fr

MOÏSE TSAYEM DEMAZE

Professeur de géographie, Le Mans Université, France, courriel : Moise.Tsayem_Demaze@univ-lemans.fr

DÉNIS JEAN SONWA

Chercheur au centre international de recherche forestière (CIFOR) Yaoundé, Cameroun, courriel : D.sonwa@cgiar.org

SYMPHORIEN ONGOLO

Chercheur à l'institut de recherche pour le développement (IRD) – UMR Savoirs environnement sociétés (SENS), Université de Montpellier Paul-Valéry 3, Montpellier, France, courriel : symphorien.ongolo@ird.fr

BENOÎT MERTENS

Chercheur à l'institut de recherche pour le développement (IRD) – UMR Savoirs, environnement, sociétés (SENS), Université de Montpellier Paul-Valéry 3, Montpellier, France, IRD - Espace pour le développement, Montpellier, France, courriel : benoit.mertens@ird.fr